

Nancy Mag

Le magazine de la Ville de Nancy
janvier - février 2012

ACTUALITÉ : permanences « police » dans les mairies de quartier
À SUIVRE : avec l'École de Nancy pour source d'inspiration



Dossier
**Les solidarités au cœur
de l'action de la Ville**



ACTUALITÉ

- 4 L'autopartage se déploie
- 5 Ecoles : les tableaux numériques font leur apparition
- 7 Nancy Grand Cœur, un projet de vie
- 7 La police à l'écoute dans les mairies de quartier

DOSSIER

- 8 La ville au cœur des solidarités
- QUARTIERS**
- 12 Haut-du-Lièvre : le renouveau en marche
- 14 Haussville : bilan positif pour le défi énergie

16 TRIBUNES LIBRES

À SUIVRE

- 19 Des bénévoles chez les seniors isolés
- 20 Chantier d'insertion : la barque voguera à nouveau
- 20 Mes racines et moi
- 22 Portrait : Julie Leclerc, costumière inspirée

CARREFOUR SANTÉ

Carrefour Santé atteint l'âge adulte en pleine forme. Cela fait déjà 20 ans en effet que la Ville et la Caisse primaire d'assurance maladie ont pris l'initiative de créer ensemble cette structure originale dédiée à la promotion, auprès du plus large public, de tout ce qui peut contribuer au bien-être physique et psychologique. Une approche résolument pionnière en matière de prévention et qui, en deux décennies, s'est traduite par une centaine d'expositions dans la « vitrine » de la rue Saint-Thiébaut ainsi que par des milliers d'animations de terrain grâce aux partenariats noués avec de multiples associations du domaine de la santé. Parmi les « must » du Carrefour, une exposition sur l'alimentation et l'hygiène de vie qui, régulièrement actualisée, obtient toujours le même succès. En 2012, c'est Jean-Marie Schléret, conseiller municipal, qui présidera la structure dont la responsabilité est assurée à tour de rôle par la CPAM et la Ville.

- Carrefour Santé, 14 rue Saint-Thiébaut, 03 83 35 02 98,
www.carrefour-sante.com

L'OPH CHANGE D'ADRESSE

Depuis début janvier, l'OPh de Nancy a quitté la rue de Serre pour s'installer, toujours non loin de la gare, au 32 rue Saint-Léon (au carrefour avec l'avenue Foch). Le téléphone reste inchangé et l'Office demeure à proximité immédiate des transports en commun (tram arrêt République et bus 121, 124, 130, 138 arrêt Foch). Le déménagement permet notamment à l'OPh d'offrir une excellente accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de meilleures conditions d'accueil aux personnes relevant de la Mission Sociale. Libérés, les locaux de la rue de Serre doivent faire l'objet d'un investissement privé.

MÉDIATHÈQUE PARTICIPATIVE

Dans le cadre des démarches qualité menées par la mairie, la Médiathèque a engagé une opération d'amélioration continue de l'accueil des usagers : courtoisie, fiabilité de l'information, rapidité et simplicité des procédures... Un questionnaire a été adressé à près de 6 000 lecteurs invités à se prononcer sur ces points, ainsi que sur les projets de l'établissement et ce qu'ils en attendent. Un exercice de démocratie participative, somme toute, qui va permettre à celles et ceux qui fréquentent et apprécient le lieu de prendre part à ses orientations stratégiques.

Directeur de publication : André Rossinot • Rédacteur en chef : Gérald Bonzé • Rédaction : Ségolène de Calan • Ont collaboré à ce numéro : Elise Frisoni, Cécile Mouton, L.P., Sabrina Tenace, Aurélie Vion • Photos : Serge Martinez, Christophe Cossin, Adeline Schumacker • Secrétariat : Christiane Materne, tél. 03 83 85 31 00 • Création graphique : Publicis Activ • Impression : Léonce Deprez • Tirage : 62000 exemplaires • Dépot légal n°141 • Imprimé sur du papier issu de forêts en gestion durable.



Que faire lorsque l'on est responsable d'une collectivité locale, d'une commune, et qu'une crise mondiale est là, avec son cortège quotidien de mauvaises nouvelles économiques et sociales ? A-t-on la possibilité d'agir ? Eh bien la réponse est oui.

La crise ne doit surtout pas conduire au repli sur soi, qui serait synonyme de déclin. Elle encourage au contraire notre volonté politique d'entreprendre. Sur le front de l'économie, nous voulons donc continuer à investir dans des programmes et des équipements porteurs d'avenir. Aujourd'hui, c'est un soutien pour l'activité des entreprises. Demain, cela renforcera l'attractivité de notre ville et de notre agglomération vis-à-vis des sociétés et des services susceptibles d'y créer des emplois. Aménagement de l'écoquartier Nancy Grand Cœur et construction d'un Centre de congrès moderne dans le secteur de la gare TGV, chantiers de rénovation urbaine sur le Plateau de Haye et à Haussmann, expérimentation d'un renouveau du thermalisme à Nancy Thermal, installation de l'école des Mines sur le campus Artem dès la rentrée prochaine - c'est l'un des projets d'enseignement et de recherche les plus innovants de France - ... je ne détaillerai pas toutes les opérations sur lesquelles la Ville travaille actuellement avec la Communauté urbaine, mais chacun peut constater que dans ce domaine, les initiatives ne manquent pas.

Pour investir durablement, j'ajouterais qu'il importe d'avoir une vision juste, raisonnée, de nos capacités budgétaires et de dépenser l'argent public là où il est le plus utile, sans coups de poker ni recours à des financements hasardeux : cela a toujours été notre ligne de conduite et nous n'y dérogerons pas.

Autre engagement prioritaire : la solidarité. Ici également, la Ville, avec ses partenaires, est un facteur de stabilité car elle ne se contente pas d'être au côté des plus démunis, des familles ou

des personnes en difficulté lors de quelques temps forts. Elle est là, bien présente, tout au long de l'année, pour apporter aides, « coups de pouce », subventions, accompagnements personnalisés... Un travail humain irremplaçable - je tiens à remercier tous ceux qui y contribuent - et pour lequel, cette année, nous proposerons au conseil municipal d'augmenter encore un peu plus l'enveloppe du Centre communal d'action sociale de la Ville.

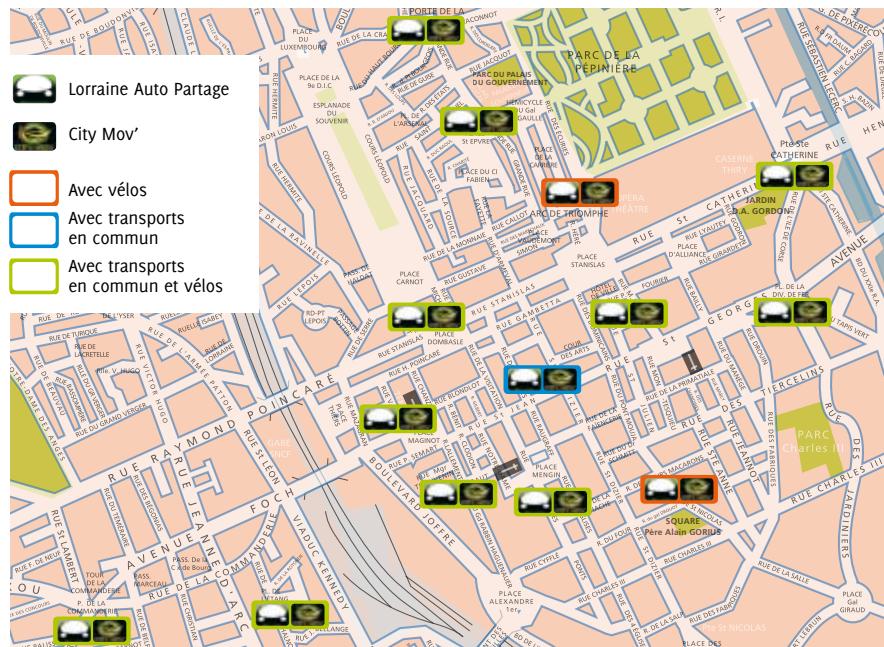
Enfin, le troisième point sur lequel nous pouvons insister pour limiter les effets de la crise peut apparaître banal, mais en réalité il ne l'est pas. Il s'agit de l'efficacité du service public local : en clair, de la manière dont les Nancéennes et les Nancéiens sont accueillis, informés, écoutés, guidés lorsqu'ils viennent effectuer des démarches à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier ou dans les autres établissements municipaux. J'attache une grande importance à ces échanges car ils prennent part, tous les jours et très concrètement, au maintien du lien social, au dialogue avec et entre toutes les générations. Grâce à l'implication des agents de la Ville, une importante opération « qualité » se met d'ailleurs en place dans ce domaine et elle viendra épauler, côté services municipaux, la passionnante expérience « Voisins solidaires » que nous vous présentons dans ce numéro et dont nous pouvons tous être acteurs.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une bonne année 2012.

André Rossinot

L'autopartage arrive à Nancy

Dans quelques semaines, le système de l'autopartage fera son apparition dans l'agglomération. Après VéloStan, ce sont à présent des voitures qui seront librement accessibles dans différentes stations réparties, pour ce qui est de Nancy même, dans le centre-ville (voir plan ci-contre). Pour des courts trajets, Autopi-Lorraine Autopartage et CityMov' proposent aux usagers des prestations diversifiées et complémentaires. Vous pourrez ainsi utiliser l'un des véhicules pour aller faire



des courses, transporter un colis volumineux ou encore lorsque les transports en commun sont inadaptés. En parallèle du développement des modes de transport doux ou encore du covoiturage, ce service innovant constitue un chaînon complémentaire dans la mobilité et offre une alternative à la voiture individuelle. En réduisant le nombre de véhicules présents en ville (chaque voiture est utilisée par environ 7-8 conducteurs par jour), l'impact environnemental de ce dispositif est

très intéressant, indiquent Claudine Guidat et Christian Parra, les deux élus qui coordonnent ce dossier côté Ville. L'offre de Autopi-Lorraine Autopartage sera développée à l'échelle du Sillon Lorrain, dans les villes de Metz, Thionville et dans un second temps Epinal. A terme, un large bouquet de services permettra aux usagers de croiser les différents moyens de transports locaux et d'utiliser la carte SimpliCités pour l'ensemble de leurs déplacements.

	AUTOPI-LORRAINE AUTOPARTAGE	CITYMOV'
Parc de véhicules	14 stations dans le cœur de ville + 3 stations à Vandœuvre-lès-Nancy.	14 stations dans le cœur de ville + 1 station à Laxou.
Types de véhicules	Citadines, familiales, petits utilitaires pour satisfaire tous les besoins.	Petites citadines électriques.
Types de déplacements	Déplacements de courte et moyenne durée.	Déplacements de très courte durée.
Tarification	4 formules disponibles avec ou sans abonnement + facturation à l'heure (de 1,50 à 9 €) et au kilomètre (de 0 à 0,40 €). Forfaits pour 24h et 7 jours.	Abonnement mensuel de 12 € + facturation 0,25 € la minute. Forfaits disponibles à des tarifs préférentiels.
Prestation	Le départ et le retour du véhicule s'effectuent dans la même station.	Le retour du véhicule peut s'effectuer dans n'importe quelle station. Géolocalisation par téléphone ou internet pour trouver le véhicule le plus proche.

Gestion des risques : Nancy labellisée

En obtenant le Pavillon Orange décerné par le Haut comité français pour la défense civile, Nancy devient la première ville de l'est de la France à pouvoir l'arborer.

« Il couronne les efforts faits par la collectivité dans la mise en place des moyens de protection des populations en cas d'apparition d'un risque naturel ou technologique », souligne Jean-Louis Thiébert, l'élu en charge du dossier. A Nancy, six risques majeurs ont été recensés parmi lesquels les inondations ou encore les transports de matières

dangereuses. « Dans le cadre du Plan communal de sauvegarde, nous avons envisagé différents scénarios de crise et nous avons cherché des réponses adaptées pour être le plus réactif possible », explique François Seyberlich, directeur du service santé-environnement de la Ville. Information de la population, mesures de sauvegarde, moyens humains et techniques à mobiliser... En coordination avec le préfet, la Ville est un maillon essentiel dans la gestion locale de la crise. Nancy en sait quelque chose, elle qui a connu des épisodes

de crues historiques. Cette culture de gestion du risque permet également d'être très efficace quand surviennent des événements mineurs. « En cas de tempête de neige, par exemple un dispositif complet est prévu depuis l'information des personnes jusqu'à l'ouverture de salles pour accueillir les naufragés de la route ». Le Pavillon orange pour la sauvegarde des populations avec trois étoiles (la plus haute distinction) sera remis officiellement à la Ville en septembre prochain au Sénat.



En 2012, au moins cinq nouvelles classes de CM2 seront équipées de tableaux blancs interactifs, comme ici, à l'école Didion Raugraff.

Le tableau du futur

En ce dernier jour avant les vacances de Noël, les élèves de CM2 de l'école Didion Raugraff participent activement à la leçon prodiguée par leur maître Philippe Tury, par ailleurs directeur de l'établissement. A chaque exercice, une foule de doigts se lèvent afin de pouvoir venir au tableau. La raison d'un tel enthousiasme ? Le tableau numérique interactif, également appelé TBI, dont la classe est équipée depuis la Toussaint. Composé d'un écran tactile relié à un ordinateur, celui-ci permet d'écrire à l'aide d'un stylet, mais aussi de redimensionner, déplacer, ou dessiner directement sur l'écran. « *C'est une vraie évolution dans la manière d'aborder l'enseignement, se réjouit Philippe Tury. Cela s'est fait naturellement pour les enfants, qui vivent dans l'ère numérique.* » Il est vrai que ce nouvel instrument pédagogique a immédiatement été assimilé par les élèves. « *Il nous arrive de devoir expliquer au maître comment ça marche !* » explique fièrement Lorenzo. « *C'est devenu super de venir écrire au tableau. Maintenant tout le monde lève la main, tout le monde veut y aller !* », renchérit Emma. On l'aura compris, le TBI remporte un franc succès, autant du point de vue du maître, pour qui il permet de capter l'attention des élèves, que du point de vue des enfants, qui trouvent les cours plus stimulants. Aujourd'hui cinq écoles de Nancy sont équipées en TBI grâce à la Ville et à la délégation à l'enseignement de Sophie Mayeux : la révolution numérique est en marche !

Enseignes : une taxe pour améliorer le cadre de vie

C'est Michel Dufraisse, l'adjoint aux finances lui-même, qui le dit : « *l'objectif principal de cette taxe est moins de percevoir une recette supplémentaire que d'agir sur le paysage urbain en limitant la pollution visuelle générée par les enseignes publicitaires.* » La Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), instaurée par la loi du 4 août 2008 sur la modernisation de l'économie, est en effet entrée en vigueur à Nancy depuis le 1^{er} janvier. Déjà appliquée par bon nombre de communes de l'agglomération, elle vise « *à la protection et à la qualité du cadre de vie en diminuant les implantations et les surfaces des enseignes commerciales visibles depuis les voies publiques ou privées librement ouvertes à la circulation des piétons ou des usagers d'un moyen de transport* », ajoutent Olivier Husson et Olivier Mergaux, adjoints respectivement en charge du domaine public et du commerce. Les « *enseignes* », de fait, se multiplient en empruntant quantité de formes et de supports : stores, bandeaux (sur la façade), « *drapeaux* », totems, vitrophanies... Afin de ne pas pénaliser les professionnels respectueux de l'environnement, la Ville a décidé d'exonérer de la nouvelle taxe ceux qui affichent moins de 12 mètres carrés de surface publicitaire cumulée (tous éléments confondus). C'est-à-dire, en fait, une grande partie des commerces. De la même manière, ceux qui disposent de moins de 50 mètres carrés bénéficient d'un tarif plus attractif que ceux qui se situent au-dessus. Là réside donc l'incitation : en retirant quelques vitrophanies ou un totem, on peut changer de tranche, moins payer... et faire un geste en faveur du cadre de vie.

- Pour en savoir plus : un guide explicatif détaillé est téléchargeable sur le site de la Ville www.nancy.fr. Pour un rendez-vous, appeler le 03 83 85 34 25.

Les jeunes sensibilisés au don d'organes

Ils n'imaginaient sans doute pas qu'ils découvriraient l'univers de la greffe et du don d'organes à l'occasion de la journée défense et citoyenneté. Et pourtant, c'est le thème qui a été choisi par le centre du Service National de Nancy en organisant le 1^{er} décembre cette JDC en partenariat avec la Ville et l'ADDOTh (Association départementale pour le don d'organes et de tissus humains). Car ce moment est certes un rendez-vous entre les jeunes et l'armée mais c'est également une formidable occasion de parler de la citoyenneté. Or, comme l'a souligné Monique Boutet, présidente d'ADDOTh, devant une centaine de jeunes âgés de 17 à 18 ans : « *le don d'organes est un geste citoyen* ». L'intervention d'un médecin néphrologue

et le témoignage de Bertrand Roussaux qui a subi une transplantation cardiaque ont illustré ses propos.

« *Le thème de la mort et du don d'organes n'est pas quelque chose dont il faut parler à 70 ans, a expliqué Bertrand Roussaux. A 33 ans, on me donnait trois semaines à vivre. Après avoir reçu un cœur, je vis complètement normalement mis à part le traitement que je dois prendre.* » Une vision positive que les jeunes ont écoutée avec attention en retenant le message essentiel : le plus important, si l'on souhaite

donner des organes après sa mort, c'est de l'avoir fait savoir avant à son entourage.

www.addoth.com



Monique Boutet, présidente d'ADDOTh (à gauche) en compagnie de Bertrand Roussaux et du docteur Ladrière remet aux jeunes le guide du don d'organes.

Des points d'information qui se renouveleront régulièrement dans l'année, a annoncé André Rossinot lors d'une réunion qui a fait salle comble.



Nancy Grand Cœur, c'est d'abord un projet de vie

Nancy Grand Cœur intéresse et même passionne. A en juger par le grand amphithéâtre du Palais des Congrès plein à craquer, mi-décembre, pour un point d'étape sur le déroulement du projet, les Nancéiens ont vraiment envie de découvrir ce que les différents programmes qui constituent l'écoquartier vont apporter dans le secteur de la gare et, plus largement, sur les espaces riverains. Dont, bien sûr, la ville de Charles III. « *En même temps que sur des aménagements, nous travaillons sur des ambiances, des usages*, a d'ailleurs précisé la première adjointe Claudine Guidat, qui animait la réunion au côté

d'André Rossinot. *Plus qu'un projet urbain, c'est en fait un projet de vie* ».

Associant habitants et usagers, les ateliers de concertation de la Fabrique, dont les réflexions épaulées par des experts ont déjà mobilisé près de 130 participants, fournissent un important matériau dans ce domaine. Des remarques et des propositions qui sont au cœur des pistes de travail dessinées par Jean-Marie Duthilleul, l'architecte urbaniste qui coordonne les interventions sur Nancy Grand Cœur, Pierre-Yves Caillault, l'architecte en chef des Monuments Historiques

en charge de la restauration de la « *place de la ville de Charles III* » et Georges Verney-Carron, le médiateur culturel qui (et c'est là l'une des originalités de la démarche) va « *réintégrer les artistes contemporains dans la ville et leurs œuvres comme des acteurs majeurs du confort urbain* ».

De confort, il en a en effet été beaucoup question. Qu'il s'agisse de se déplacer, de stationner, de se loger ou d'accéder à des services, les Nancéiens refusent les aménagements qui provoquent des « *ruptures de ton* » agressives, les lieux et les équipements qui



génèrent tension, inquiétude ou pénibilité. Dans cette optique, l'un des axes majeurs de Nancy Grand Cœur sera, explique Jean-Marie Duthilleul, « de réorganiser l'espace autour de l'homme à pied et des connexions avec les différents modes de transport qu'il est appelé à utiliser ». Reconstruisons les parkings autour des piétons et non des voitures, suggère-t-il ainsi. Un mot d'ordre auquel souscrit André Rossinot et qui ne sera pas pour déplaire à Lucienne Redercher, l'adjointe au maire qui, sous son impulsion, vient d'ajouter à ses délégations celle des piétons dans la ville.

Un conseil de développement pour Charles III

Commerçants, associations, représentants de l'Etat ou du Grand Nancy, tous rassemblés autour d'une même table pour accompagner au quotidien les mutations de la ville de Charles III : c'est l'image de ce regroupement de compétences et de volontés que l'on retiendra de la première réunion du « conseil de développement » de la vie locale mis en place sur le quartier à l'initiative d'André Rossinot le 1^{er} décembre. Grands projets urbains, réalisation de la ligne 2, lancement de la révision du Secteur Sauvegardé, les perspectives sont denses pour un secteur qui, parallèlement, « a encore des enjeux importants à traiter en matière de sécurité, de logement, d'action pour la jeunesse ou de commerce », relève le maire. Dès le début de cette année, des groupes de travail vont s'attacher à bâtir des réponses s'appuyant sur les expériences entrecroisées des acteurs de ce conseil.

Beaucoup de monde également à la Maison de quartier Saint Nicolas, un lieu appelé à prendre de l'importance dans le cadre de l'évolution de la ville de Charles III.



Les faits signalés lors des permanences « police » sont consignés pour permettre de mieux suivre l'ambiance dans les quartiers et adapter les mesures à prendre.

Sécurité : des permanences « police » dans les mairies de quartier

C'était un engagement d'André Rossinot : les permanences communes à la police municipale et à la Police Nationale ont démarré en décembre dans les mairies de quartier. « Chacun peut aller y signaler des faits qui nuisent à la tranquillité publique et concourent au sentiment d'insécurité », explique Jean-Louis Thiébert, l'élu en charge de la sécurité. Incivilités, violences, nuisances... les Nancéiens peuvent s'exprimer en toute confidentialité : les policiers qui assurent une permanence hebdomadaire d'une heure dans chaque mairie de quartier sont là pour écouter et pour orienter. S'il est important de signaler à cette occasion tout acte de violence ou de dégradation dont on peut être victime, le dépôt de plainte qui ouvre la démarche judiciaire se fait bien sûr toujours dans les commissariats Lobau et Saint Léon.

« Ces permanences ont pour but d'engager un véritable échange entre les citoyens et les deux polices, souligne Jean-Louis Thiébert. Cette confiance est nécessaire pour faire remonter

les informations et apporter une réponse adéquate. Dans le même esprit, une première rencontre a réuni en novembre des présidents d'ateliers de vie de quartier, des adjoints de territoire et des représentants de la Police Nationale et municipale. Ces réunions sur les questions de sécurité vont se pérenniser pour améliorer l'efficacité des actions menées sur le terrain. Par ailleurs, des réunions thématiques - comme celle ayant déjà eu lieu sur les problèmes liés à la prostitution - seront organisées avec les présidents d'atelier.

Les permanences ont lieu dans les mairies de quartier

- mardi de 10h30 à 11h30 Saint Pierre-René II et de 14h30 à 15h30 Plateau de Haye/Haut-du-Lièvre.
- mercredi de 10h30 à 11h30 Faubourg des III Maisons et de 14h30 à 15h30 Boudonville.
- jeudi de 10h30 à 11h30 Haussonneville et de 14h30 à 15h30 Beauregard.
- vendredi de 10h30 à 11h30 Mon Désert et de 14h30 à 15h30 Rives de Meurthe.

Un plus d'environnement pour 73 logements

Maçons et grutiers travaillent à la construction, au bout du boulevard de la Mothe, à l'angle de la rue des Chaligny, d'un nouveau programme immobilier de l'OPH dédié au logement social, complété d'une placette, de quelques bureaux et d'un futur restaurant. Suivant les plans de l'architecte Rolf Matz, la CIRMAP-Est pilote la construction d'un lot de trois immeubles composés de 73 appartements labellisés « très haute performance environnementale » : espaces verts multiples, orientation sud, alimentation par la chaufferie bois de la rue Victor... et, surtout, présence d'un « parcours de l'eau » : la pluie est récupérée et redistribuée à tous les niveaux pour irriguer balcons et terrasses d'abord, avant de vivre son cours naturel jusqu'au sol. En effet, les riverains gareront leurs véhicules dans un parking végétalisé, cintré par une douve verte plantée d'espèces choisies pour leur aptitude à filtrer les eaux tombées du ciel. Remise des clefs en 2013.

Près d'un tiers des Français déclarent souffrir de la solitude. Un chiffre qui donne à réfléchir et qui incite la Ville, depuis un certain temps déjà, à multiplier les initiatives qui, sur le terrain, aident à maintenir les liens sociaux. Plus largement, et parce qu'il s'agit d'une des lignes directrices de l'engagement d'André Rossinot comme de l'équipe qui l'entoure, **LA SOLIDARITE, OU PLUTOT TOUTES LES SOLIDARITES SONT AU CŒUR MEME DE L'ACTION MUNICIPALE**. Surtout en période de crise, lorsqu'il faut assumer pleinement ses responsabilités dans ce domaine.

De l'enfance à l'adolescence

Tarifs famille et aides utiles

■ Quand on est mère (ou père) célibataire, la garde de ses enfants n'est pas toujours facile. Elle l'est encore moins quand on travaille à des horaires atypiques, très tôt le matin ou très tard le soir. Le **dispositif Arc-en-Ciel** propose une solution de garde à domicile de 5 heures du matin jusqu'à 23 heures le soir au même tarif que celui proposé en crèche. « *C'est une formule qui vient en complément des autres*

modes de garde existants. Elle s'adresse en priorité aux foyers monoparentaux, à des mères qui travaillent comme hôtesse de caisse par exemple et qui ont des horaires décalés. C'est un dispositif qui fonctionne très bien surtout dans le quartier du Plateau de Haye », explique Valérie Rosso-Debord, adjointe déléguée à la solidarité et vice-présidente déléguée du Centre communal d'action sociale de la Ville.

■ A l'école, plusieurs sortes d'aides permettent de venir au secours des familles en difficulté : la **Caisse des écoles**, entièrement financée par la Ville de Nancy, distribue chaque année de 30.000 à 40.000 € sous forme de bons d'achat (80 € pour les vêtements, 40 € pour des chaussures et 25 € pour des traitements anti-poux).





77 000

Le nombre d'enfants qui, chaque année, bénéficient d'apprentissages culturels vivants et gratuits grâce aux établissements de la Ville : médiathèque, orchestre, opéra, musées...

130 000

Plus d'une fois la population de Nancy ! C'est le nombre de personnes accueillies en 2010 à l'hôtel de ville et dans les 8 mairies de quartier.

3 797

Le nombre d'aides délivrées en 2010 par le Centre communal d'action sociale de la Ville pour un montant de près de 450 000 € (+ 15 % par rapport à 2009).

Pour faire face aux impayés de restauration scolaire, une **Commission sociale** regroupant élus, agents du service enseignement, directeurs d'écoles et assistantes sociales se réunit tous les trimestres. « *Nous étudions les situations au cas par cas. Nous vérifions tout d'abord que la famille bénéficie du bon barème - il en existe quatre allant de 1,22 à 4,67 € le repas. Nous pouvons proposer un effacement de la dette ou un étalement sur 12 mois* »,

indique Sophie Mayeux. « *Notre but est de faire en sorte qu'aucun enfant ne soit retiré de la restauration scolaire au motif que ses parents ne peuvent pas payer. Car même à la maison, il est difficile de proposer un repas complet et équilibré pour 1,22 €* », poursuit l'adjointe déléguée à l'enseignement.

La Ville a choisi depuis deux ans de rendre entièrement gratuites les activités périscolaires (les animations du soir après la classe dans les écoles primaires) pour toutes les familles quelles que soient leurs ressources. 2.300 enfants profitent des 94 activités pédagogiques proposées pour une enveloppe globale de 420.000 €.

1,22 € le repas équilibré

déjà 17 ans !), « *la carte n'est pas une prestation sociale de plus mais correspond à notre volonté d'accompagner les familles dans tous les aspects de leur vie* », explique Elisabeth Laithier, l'adjointe déléguée. Il s'agit bien d'un effort local, spécifique et assez rare en France ». Un engagement qui

se traduit régulièrement par des revalorisations ou des extensions du service proposé. Cette année par exemple la carte est désormais accessible aux enfants orphelins. De manière ponctuelle, pour donner un coup de pouce pour faire face aux « accidents de la vie », des **aides financières** (représentant une enveloppe de plus de 700.000 € par an) peuvent également être versées à des familles en grande difficulté, pour le remplacement d'une machine à laver tombée en panne par exemple.

■ Enfin, le dispositif **Argent de poche** permet à quelque 200 jeunes âgés de 16 à 21 ans vivant dans des logements de l'OPH de participer à des travaux d'utilité publique contre une gratification (15 € pour un chantier de 2h30). Du mardi au samedi, d'octobre à juin, les volontaires qui sont encadrés par des étudiants de leur quartier, ramassent les détritus ou les feuilles au pied de leurs immeubles, entretiennent les espaces verts ou les parties communes. « *C'est important pour les locataires de voir des jeunes, parfois considérés comme des trublions, investis dans la vie de leur immeuble* », estime Patrick Descadilles, directeur général de l'OPH. « Argent de poche » fête cette année ses 14 ans d'existence.



Un « chantier argent de poche » de l'OPH dans les immeubles de Beauregard.

La culture à prix sympas

Parce que la vie culturelle n'est pas un luxe superflu, la Ville de Nancy offre des solutions pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Cette année, 10.755 jeunes âgés de 10 à 25 ans ont profité des avantages de la **carte Jeunes Nancy Culture** dont la mise en œuvre doit beaucoup à l'action de Laurent Hénart, l'adjoint à la culture : entrée illimitée dans les six musées de l'agglomération, remise de 20 € sur une activité de MJC, tarifs réduits dans les cinémas, les établissements culturels (par exemple à l'opéra, la salle Poirel, l'Autre Canal...) et à différents festivals. Vendue au prix de 5 €, cette carte va désormais être distribuée gratuitement la première année à tous les élèves de CM2 scolarisés à Nancy.

Places de concert à 3 €

Du côté des **adultes**, outre la gratuité offerte dans les musées les premiers dimanches du mois et lors de la Nuit des musées, le service culture de la Ville travaille en partenariat avec les structures sociales pour toucher les plus démunis. 855 personnes ont par exemple pu assister à des concerts à l'Autre Canal avec des places à 3 €.

La Ville s'en occupe aussi

- créer des places de crèche supplémentaires : 115 depuis 2008 (il y en a maintenant 1030 au total).
- s'impliquer dans les loisirs, la réalisation de projets ou la prévention de la délinquance chez les adolescents et jeunes adultes : opérations vacances, Pass'Sport et Culture, Equipe mobile de travaux, Défis Jeunes...
- contribuer aux actions de prévention santé : animation du Collectif Sida et Hépatites, mise en place d'ateliers Santé Ville au Haut-du-Lièvre et à Haussionville, rénovation du site d'informations Nancy Accessible pour les personnes handicapées...

Agir pour la solidarité dans les quartiers



Réunissant autour de la table - de 400 mètres de long - des habitants du quartier de toutes les origines, le banquet républicain du Haut-du-Lièvre, le 14 juillet dernier, comptait près de 4000 convives ! Un très beau moment d'amitié coordonné par les municipalités de Nancy, Maxéville et Laxou, qui a pu être mené à bien grâce à l'implication d'une soixantaine d'associations et de plus de 300 bénévoles.



30 euros utilisables dans les supermarchés, hypermarchés et supérettes de l'agglomération nancéienne... Un coup de pouce et un symbole à l'approche des fêtes de fin d'année, que la Ville apporte pour la deuxième année consécutive aux plus fragiles de ses seniors (plus de 65 ans non imposables).

Gérée par le Centre communal d'action sociale, l'action a bénéficié, en 2011, à 944 personnes âgées - contre 771 en 2010 -, pour un montant total de 28 320 €.



Il toucherait, en Lorraine, 12 % des 18-65 ans... L'illettrisme. Un mal bien réel et pourtant invisible, encombrant celui qui en souffre d'un sentiment permanent d'échec et de honte. Le connaître pour mieux le combattre, c'est la mission du CRIL, Centre de ressources sur l'illettrisme. Subventionnée par la Ville, l'association met en œuvre, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement individualisé. La recherche de bénévoles est, elle aussi, constante... Contact : 03 83 97 01 34.



Entre 50 et 100. C'est le nombre de livres fournis chaque trimestre par la médiathèque municipale à cinq foyers de per-

sonnes âgées de Nancy. Géré par le CCAS, le dispositif permet à ces publics empêchés - en raison notamment de problèmes de mobilité -, d'accéder aux ouvrages les plus divers. Romans « terroir », d'amour, ou issus de la rentrée littéraire, ils sont par ailleurs spécialement choisis afin d'assurer un confort de lecture total à la soixantaine d'habitues.



Pourquoi attendre « que jeunesse se passe » quand on peut agir pour qu'elle se passe mieux ? Depuis 1990, Nancy Point Jeunes accueille, écoute et soutient les mineurs et jeunes majeurs en souffrance. Crée par le Conseil Général et soutenue financièrement par la Ville à hauteur de 11 000 euros (en 2011), la structure, installée rue Raugraff, promeut le rétablissement du dialogue intra-familial en proposant un espace d'échange aux adolescents en rupture. Une mission de médiation qui vise d'abord à prévenir toute forme de violence.

Le soutien d'une municipalité à une association se traduit le plus souvent par une subvention. Mais d'autres formes d'aides existent. Ainsi, quand Nancy apporte son appui au Secours Populaire de Meurthe-et-Moselle, qui envisage de changer de locaux pour une surface plus grande et mieux aménagée, elle se porte caution à hauteur de 50 % du montant emprunté. L'association pense s'installer avant la fin du 1^{er} trimestre dans ces nouveaux locaux situés 100 avenue du Général Leclerc. Une épicerie solidaire devrait y voir le jour.



En projet d'ici 2014

- organiser avec la Croix Rouge des « visites à domicile » pour les seniors isolés ou à mobilité réduite (voir page 19)
- poursuivre l'implantation de défibrillateurs de « proximité » dans tous les quartiers.
- ouvrir une épicerie sociale sur le Plateau de Haye.
- développer l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures de garde.
- renforcer systématiquement la qualité d'accueil et d'information du public dans les services municipaux (label Marianne).

La contagion de la générosité

De la Fête des Voisins à « Voisins solidaires »



La Fête des Voisins dans le parc Charles III : une initiative qui séduit beaucoup de Nancéiens.

Si certaines journées internationales brillent par leur artificialité, la Fête des Voisins se distingue par un succès croissant. Le vent de solidarité qui marque ce vendredi de mai pourrait bientôt souffler tous les jours de l'année. Expérience pilote à Nancy.

Partager un apéritif. Rien de bien révolutionnaire. Mais quand Atanase Périfan, dans le 17^e arrondissement à Paris, lance l'invitation à ses voisins de palier - et d'ascenseur -, c'est qu'il est déjà conscient que les choses les plus simples ont parfois besoin d'être formalisées. L'expérience menée au sein de son immeuble, il se verrait bien la reproduire à plus grande échelle. Et voilà, en 2000, la « Fête des Voisins » lancée.

A l'origine, il y a l'enthousiasme contagieux d'un homme qui veut en finir avec l'indifférence. « Il se cache trop souvent derrière les portes des détresses que l'on ne soupçonne

pas. Le vrai problème actuel est en fait la relation à l'autre. La Fête des Voisins, c'était passer à l'action, dire aux gens de se lancer... et laisser la magie de la rencontre opérer ».

Très vite, un constat s'impose : contre l'envie de solidarité, pas de vaccin. La contagion est rapide. L'immeuble devient quartier. Le quartier, ville. La ville, Europe. Et l'an dernier, 12 millions de personnes prenaient part à la fête, à travers 35 pays !

Des graines de solidarité universellement plantées qui n'ont fait que préparer le terrain à l'opération « Voisins solidaires ». L'idée ? Pérenniser cet esprit d'entraide de proximité en le stimulant de manière très concrète (voir aussi l'encart dans ce numéro).

www.voisinssolidaires.fr met ainsi à disposition une trentaine de kits pratiques explorant les manières de s'aider au quotidien. « On prône non pas une solidarité contraignante, mais une solidarité de bonne humeur. Ces

supports permettent à chacun d'inventer, dans la mesure de ses envies et de ses compétences, les gestes, les paroles qui lui conviennent », souligne Claudine Guidat, la première adjointe qui, avec le service participation de la Ville, suit de très près la démarche.

Ces actions de bon voisinage ont en effet pu compter, pour leur développement, sur l'élan commun de plusieurs collectivités, en tête desquelles Nancy. « André Rossinot a été l'un des premiers maires à adhérer à la Fête des Voisins et Nancy est une ville pilote de Voisins solidaires, note Atanase Périfan. Sa situation géographique en fait une alliée de poids dans la perspective d'impliquer de grandes villes européennes ». Et à l'en croire, le chantier de la solidarité a de beaux jours devant lui. « Seuls 7 % des gens se déclarent naturellement altruistes ! Mais mon optimisme me pousse à croire que des gisements énormes de générosité restent à ce jour inexploités ! ».



Atanase Périfan a rencontré les ateliers de vie de quartier début janvier pour les sensibiliser à sa nouvelle idée : « Voisins solidaires ».



Plateau de Haye/ Haut-du-Lièvre

Des commerces au gymnase, le renouvellement se poursuit

Fruit de l'un des projets de rénovation urbaine les plus ambitieux de France, le Plateau de Haye a remporté fin 2011 le Grand Prix national des Ecoquartiers. Focus sur le Haut-du-Lièvre, dont les nombreuses restructurations font rimer « urbain avec humain », souligne André Rossinot.



Le financement du nouveau centre commercial – de l'ordre de 5,5 millions d'euros – fait l'objet d'un partenariat dont les plus gros contributeurs sont l'Epareca (Etat) qui sera propriétaire du lieu avec la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANRU et le FEDER (Communauté européenne) auxquels sont associés le Grand Nancy (630 000 €) et le Département (231 000 €).

Vecteurs de qualité de vie et de lien social, les commerces de proximité sont essentiels à un quartier. C'est pourquoi il était important de construire un nouveau centre commercial au Haut-du-Lièvre, en remplacement des Tamaris, dont le bâtiment, refermé sur lui-même, n'était pas bien adapté à sa vocation. L'objectif : donner une vraie attractivité et une bonne visibilité au centre, dont les 13 cellules (parmi lesquelles la supérette « La belle vie », dont la superficie atteindra les 1000 m²) seront en façade. Situé au cœur du quartier, contigu à la poste dont il aura la même écriture architecturale, ce centre commercial ouvrira ses

portes durant le premier trimestre 2012. « Nous avons souhaité créer un bâtiment dans lequel il y aura le moins de charges possibles pour les utilisateurs, souligne Olivier Ricard, secrétaire général de la Société Lorraine d'Economie Mixte d'aménagement urbain (SOLOREM), qui suit le projet au côté d'Henri Bégorre, le vice-président communautaire délégué. C'est pourquoi il ne possède pas de parties communes, afin que chaque cellule bénéficie de son compteur propre ». Egalement très sensible à la notion de développement durable, l'architecte-urbaniste Alexandre Chemetoff a tenu à ce que le toit du centre soit végétalisé, de

sorte que les îlots de l'OPh situés derrière lui aient vue sur de la verdure.

La ligne 2 se construit

Egalement supervisés par Alexandre Chemetoff, à qui la coordination de l'ensemble du projet de rénovation urbaine du Haut-du-Lièvre a été confiée, les travaux de construction de la ligne 2 de transport en commun ont débuté cet été sur l'avenue Pinchard. Constituée de bus à haut niveau de service (une alternative au tram proposant des prestations similaires telles que fréquence élevée et services à bord), cette ligne de 12 km (dont 1 km au Haut-du-Lièvre) reliera Laxou Champ le Bœuf et Laneuveville-devant-Nancy, tout en passant par le centre-ville. Parmi les seuls endroits nécessitant un aménagement complet, l'avenue Pinchard fait l'objet de nombreuses restructurations. Ainsi le centre de l'avenue doit être élargi et de nouveaux passages créés afin de permettre aux piétons de traverser en toute sécurité. Enfin, de nouvelles places de stationnement vont être aménagées, l'éclairage public sera amélioré et des arbres embelliront le site. Cette opération d'envergure, en parfaite cohérence avec le projet de rénovation urbaine, s'achèvera au printemps 2014.

L'ancien joueur du SLUC Cyril Julian prête main-forte à un jeune basketteur lors de l'inauguration du gymnase La Fontaine fin novembre.



Le gymnase La Fontaine fait peau neuve

Enfin, parce qu'un gymnase est plus qu'un équipement sportif mais aussi un lieu de socialisation qui a un rôle majeur dans la vie d'un quartier, le gymnase La Fontaine a récemment rouvert ses portes après une année de travaux. Economies d'énergie grâce à l'installation de cellules photoélectriques, restructuration des vestiaires et création de sanitaires pour personnes handicapées, renouvellement des installations techniques, ravalement de façade et rénovation de la salle permettent désormais d'accueillir

les associations et les écoles du quartier dans des conditions optimales.

« Construit dans les années 1960, le gymnase La Fontaine était peu utilisé car trop vétuste, explique Marie-Catherine Tallot, l'adjointe au maire déléguée. Il est aujourd'hui très demandé car très agréable ». Cette stratégie de rénovation urbaine participe de la construction d'une nouvelle image du quartier et permet aux habitants du Haut-du-Lièvre de s'approprier leur territoire avec une fierté retrouvée.



La ligne 2 déjà en pleine construction sur l'avenue Pinchard.



Stationnement résidant : du nouveau

Expérimentée dans un premier temps dans le secteur Isabey, la possibilité pour les riverains de se procurer un second macaron « résidant » pour le stationnement de leurs véhicules a donné de bons résultats et va donc être étendue à l'ensemble des zones concernées dans Nancy. Ainsi que l'a annoncé Christian Parra, le conseiller municipal en charge du dossier, la « rotation » des voitures sur les places a augmenté et le taux d'occupation s'est mieux réglé : des constats d'autant plus significatifs que le quartier Isabey présente un fort taux de motorisation. Christian Parra a également rappelé que la formule du stationnement résidant, qui fonctionnait jusqu'à présent exclusivement au mois, est désormais accessible à la journée : pour 1 €, qui dit mieux ? Cette tarification fractionnée devrait notamment intéresser les habitants fréquemment en déplacement à l'extérieur de Nancy.



Le forfait résidant revient à 19 € par mois pour une voiture.



**Haussenville/
Blandan/Donop**

Maîtrise des énergies : le défi a été largement relevé !

Pendant sept mois, 113 familles du quartier d'Haussenville ont participé au « Défi énergie ». Après une phase de diagnostic et un suivi personnalisé, les $\frac{3}{4}$ d'entre elles ont vu leur facture d'eau, de gaz et d'électricité baisser sensiblement.

Depuis qu'il a participé à l'opération « Défi énergie », Claude Logeard a changé quelques-unes de ses habitudes : il arrose un peu moins son jardin, prend des douches avec une pression moins forte, a posé des « mousseurs » sur ses robinets pour limiter le débit... « Au final, nous sommes parvenus, ma femme et moi, à économiser 25% de notre consommation sur les trois postes de dépenses : eau, gaz et électricité », se félicite le retraité qui est aussi président de l'Amicale des locataires d'Haussenville. Shirley Frey, une autre habitante du quartier, a converti ses économies en monnaie sonnante et trébuchante : « sur les sept mois, j'ai gagné au total 400 euros ! Avec cette somme, je me suis offert un grand week-end avec ma plus jeune fille », se réjouit cette locataire de l'OPh. Savoir gérer au mieux son chauffage, changer ses « vieilles » ampoules à incandescence par des lampes basse consommation, installer un « stop douche » pour économiser l'eau, couper la veilleuse de sa télévision, dégivrer régulièrement son congélateur (2 cm de givre se traduisent par 30% de consommation électrique supplémentaire)... Voilà ce qu'ont appris les 113 familles du quartier d'Haussenville durant l'opération initiée par la Ville en partenariat avec l'Office public de l'habitat de Nancy qui s'est déroulée de décembre 2010 à juillet 2011. Toutes étaient volontaires pour recevoir à leur domicile et tous les mois un conseiller de l'association Réciprocité : ce dernier a évalué leurs consommations et donné des pistes pour réduire leurs factures énergétiques.

« Le bilan est vraiment très satisfaisant. 72% des familles ont réalisé des économies », souligne Abderrahmane Boukhari, chargé d'opération « médiation énergie ». Au total, ce furent 469 m³ d'eau consommés en moins, 32918 kWh d'électricité et 48346 kWh de gaz d'économisés.

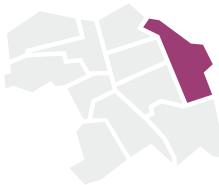
Découvrir les tarifs sociaux

L'opération a aussi permis de détecter 22 familles qui ne savaient pas qu'elles pouvaient prétendre aux tarifs sociaux de l'énergie (attribués en fonction d'un certain niveau de ressources). « Nous

avons même rencontré des personnes qui ne se chauffaient pas car elles savaient qu'elles n'arriveraient pas à payer les factures. Certaines utilisaient des chauffages d'appoint à flamme qui peuvent être très dangereux à cause des dégagements de monoxyde de carbone », indique le chargé de mission. Au-delà des économies financières réalisées par ces familles en grande majorité modestes, le « Défi énergie » permet aussi de sensibiliser les habitants aux enjeux de développement durable et de sauvegarde de la planète.



Bilan très positif pour Shirley Frey : sa consommation en eau, électricité et gaz a nettement diminué.



Rives de Meurthe

Des aides pour rénover l'habitat

Logements vacants, logements anciens voire parfois insalubres... Près de 150 habitations viennent d'être rénovées dans le quartier Rives de Meurthe dans le cadre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Cette action a touché à la fois des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants aux revenus modestes. « Nous

sommes beaucoup intervenus chez des personnes âgées ou seules pour rendre leur logement plus accessible avec, par exemple, la pose de rampe ou l'aménagement de leur salle de bains », détaille Thierry Oury, chargé de l'opération à Grand Nancy Habitat (ex-ARIM). Des travaux d'isolation ont aussi été effectués pour permettre à ces foyers modestes de réaliser des économies sur leurs factures de chauffage.

« Notre politique en matière de logement vise au développement complémentaire de l'habitat social et du logement privé. Les opérations d'amélioration s'inscrivent



Avant/après..., l'incroyable métamorphose d'un logement réhabilité et réoccupé grâce à l'OPAH des Rives de Meurthe.

dans cet esprit puisqu'elles favorisent la remise sur le marché de logements vacants », explique Jean-Marie Schléret, vice-président du Grand Nancy et conseiller municipal délégué à la politique de l'habitat. Le montant total de cette OPAH s'est élevé à 2,97 millions d'euros subventionnés par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), la Ville de Nancy (à hauteur de 263.000 euros) et la Communauté urbaine du Grand Nancy. Des études sont actuellement en cours pour mener une nouvelle opération de ce type sur le quartier de Mon Désert. Si vous êtes propriétaire (bailleur ou occupant), renseignez-vous auprès de Grand Nancy Habitat (tél. 03 83 37 20 24)

pour savoir si pouvez être éligible à certaines aides financières (délivrées sous conditions de ressources) pour réaliser des travaux d'économie d'énergie. Si vous n'habitez pas le quartier Mon Désert, sachez qu'il existe d'autres types d'aides (avec le programme d'intérêt général « Habiter mieux ») qui concerne l'ensemble du Grand Nancy. Pour plus d'informations, se rendre les mercredis de 14h à 17h et les jeudis de 13h à 17h à la Maison de l'habitat et du développement durable (Place de la République) où Grand Nancy Habitat tient des permanences.



Un nouveau président pour l'atelier de vie de quartier

Bruno Garotte, 48 ans, marié, 2 enfants.

- Parcours :** Ingénieur de formation. Directeur technique dans le domaine de l'environnement.
- Engagement associatif :** membre de l'atelier de vie de quartier depuis 2 ans. Membre du bureau du conseil de développement durable du Grand Nancy.
- Priorités :** Poursuivre l'organisation de rencontres conviviales qui contribuent à l'unité du quartier et font le lien entre ses habitants et ceux qui viennent y travailler (vin chaud, pique-nique sur le parvis de l'école d'architecture à la rentrée...). Faire connaître le quartier aux Nancéiens par l'organisation de nouvelles manifestations.

2012 ou le besoin d'un nouveau souffle

L'actualité municipale de l'année 2011 s'est achevée par l'annonce de l'abandon du projet d'agrandissement du stade Marcel Picot. Après s'être (trop ?) longtemps égaré dans un dossier mal préparé et non financé, le président de la Communauté est finalement revenu à la raison en mettant un point final à cette aventure. Cette affaire communautaire est aussi une affaire communale, puisque c'est Nancy en tant que collectivité, qui avait fait acte de candidature auprès de l'UEFA pour accueillir ces fameux quatre matches.

Etant opposés à ce projet, dès lors qu'il s'est agi de faire appel à des fonds publics, nous nous réjouissons de ce retour en arrière salutaire pour les finances intercommunales. A l'heure où l'argent public se fait plus rare, ce fiasco doit donc nous encourager à être plus humbles et plus prudents dans la conduite des affaires publiques.

En effet et au-delà même de ce dossier fort symbolique, c'est l'échec d'une politique et d'une méthode qui sont en cause. La vision à court terme de l'actuelle majorité, en quête de coups, de buzz et d'annonces, est l'illustration d'une équipe qui se contente de rechercher la gloire, sans se soucier du fonds des projets. C'est regrettable car ce n'est pas comme cela que l'on construit l'avenir de notre cité.

En 2011, cette conduite au gré du vent s'est également retrouvée dans la gestion du projet de réaménagement de la place Charles III. Sans trop s'étendre sur ce sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, force est de constater que ce n'est qu'au prix d'une forte mobilisation citoyenne relayée par notre groupe, que l'équipe

municipale a finalement fait machine arrière au sujet de l'installation d'une statue de Charles III.

Ce recul ne doit pas pour autant masquer l'absence de réflexions sur les usages de cette place. Nous continuerons en tout cas à demander en 2012 un véritable travail sur ce point crucial tant pour la dynamique commerciale et l'animation du centre ville que pour le bien vivre des Nancéiens.

Ces deux échecs si médiatiques soient-ils, ne nous font pas oublier d'autres erreurs constatées au courant de cette année. L'extension non concertée du stationnement payant aux quartiers Isabey et Austrasie en est un bon exemple. Décidée à la va-vite, sans proposer de solutions alternatives aux riverains, cette mise en œuvre n'a rien résolu, ne faisant que repousser plus loin les difficultés de stationnement. Elle aura au passage permis à la ville de percevoir de nouvelles recettes.

La politique sociale communale n'est pas non plus exempte de tout reproche. On le constate par l'augmentation régulière des tarifs municipaux et notamment ceux touchant les familles. Pour ne prendre qu'un seul exemple, depuis le 1^{er} janvier, il faut débourser 2% de plus pour accéder à l'accueil de loisirs municipal. Une hausse non justifiée et qui surtout fait abstraction du contexte de crise économique et sociale que nous traversons actuellement.

On le voit, des dossiers les plus structurants aux sujets de la vie quotidienne, l'équipe municipale fait la preuve d'une incohérence notable. Puisque ce début d'année est propice aux changements de

cap, nous souhaitons qu'en 2012 puisse se dresser un nouvel horizon pour Nancy.

Les sujets sur lesquels nous devons agir, nous les connaissons : développement économique et attractivité du territoire afin de maintenir et surtout créer des emplois dans notre ville, amélioration des transports et déplacements, amélioration du cadre de vie (lieux de rencontre, tranquillité publique, propreté,...).

C'est sur ces dossiers que nous continuerons de porter une voix différente dans les différentes enceintes dans lesquelles nous siégeons, en nous opposant, lorsque cela est utile, aux projets qui nous semblent incohérents, mais surtout avec le souci de construire et de porter une alternative pour Nancy et les Nancéiens.

Nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2012.

Groupe des Élus de Gauche

11 élus à votre écoute :

Bertrand Masson (Président) –

Marianne Birck-Gallego – Eric Chenut – Nicole Creusot – Patrick Hatzig – Maud Hugo – Chaynesse Khirouni – Mathieu Klein – Dominique Olivier – Areski Sadi – Renée Zabé

Crévez-vous :

Hôtel de Ville - Place Stanislas
CO n°1 - 54 035 Nancy Cedex

Visitez notre site internet :
www.nancyagauche.com

Pour vous abonner à la newsletter mensuelle du groupe, inscrivez-vous en envoyant un mail à contact@nancyagauche.fr

Permanence téléphonique, du lundi au vendredi : 03 83 85 31 51

1914

La séance du conseil municipal du 14 novembre 2011 s'est ouverte sur une délibération relative au 100^e anniversaire de la bataille de Nancy et du Grand Couronné et à son inscription dans le tourisme de la mémoire.

Après l'exposé du Professeur Larcan, mon intervention a porté sur ce qui me semble une double nécessité. La première est d'établir un lien entre cette initiative de Nancy et la démarche du Conseil Général, qui vise à organiser un programme de manifestations et à obtenir le classement au patrimoine de l'UNESCO de cinq secteurs de Meurthe-et-Moselle : Thiaucourt, le Léomont, Gerbéviller, la Chapelotte et le Grand Couronné. La seconde est l'impératif de protection, impératif dont l'absence dans les deux délibérations, celle de la Ville et celle du Département, est particulièrement frappante. On se soucie de transmettre l'histoire aux jeunes générations, on reconnaît que l'affaiblissement, puis la disparition de la mémoire délite le corps social, on veut bien des retombées du tourisme mémoriel, mais personne n'évoque, ne serait-ce qu'un instant, l'impérieuse nécessité de la sauvegarde.

Ce qu'il faut redire une nouvelle fois, c'est que la mémoire sans vestiges est une mémoire éminemment volatile, un jour ou l'autre effacée. La vraie mémoire n'est pas abstraite, elle tire sa force du corps matériel des choses et des lieux et s'étoile dans les artifices ou les succédanés qu'on lui substitue. Où est le pouvoir d'évocation, dans la plaque commémorative indiquant le lieu d'une bataille ou dans les trous de sapes, les sillons des tranchées et les fils barbelés? C'est bien la nature, l'identité même des choses qu'il s'agit de garder, en les préservant de tous les usages induits en ces mêmes lieux. Que serait la paix du Léomont, si une série de puissantes éoliennes l'avaient encerclé, comme un projet défigurant en outre les vues de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, heureusement stoppé, le prévoyait il y a trois ou quatre ans ? Si les traces de la guerre dans le Grand Couronné devaient être insuffisantes pour le faire élire au patrimoine mondial, bien que s'y joue la survie de Nancy face à la haine éradicatrice de Guillaume II, alors présentons-le au titre du patrimoine immatériel et considérons que le

calme pastoral des champs recouvre la mémoire de tous les « dormeurs du val », celui de Rimbaud, « Il a deux trous rouges au côté droit ». Il nous faut protéger cette campagne, cet Est de Nancy, au surplus bastion agricole, lequel, en cas contraire, sera immmanquablement absorbé par la conurbation nancéienne. Que voudraient dire Fleurfontaine, et les pentes des monts d'Amance, et les vues, s'ils devaient disparaître sous la fièvre de lotir ? L'appartenance au patrimoine mondial de l'UNESCO est certes une reconnaissance, un éminent label, mais elle n'a pas force de protection. Des cinq sites retenus par le Conseil Général, un seul est réglementairement doté pour conserver la densité de la mémoire. C'est Bois-le-Prêtre, dont j'ai assuré le classement au titre de la loi de 1930 sur les sites. Ma demande instante a donc été que l'impératif de protection soit placé au cœur de ces dossiers, pour la suite que les différents échelons de décision leur donneront.

Françoise Hervé
Victoire pour Nancy

autour de l'Hôtel de Ville

8 Mairies de quartier proches de vous

*information, formalités administratives, passeport biométrique,
inscriptions jeunesse, sports, famille*

Direction des mairies de quartier

Pour tout renseignement contactez
le 03 83 85 34 78
Numéro vert de la ville 0 800 54 54 00
Internet www.nancy.fr

- - **Hôtel de Ville**
Place Stanislas
Tél. 03 83 85 30 00
● C.C.A.S. : 03 83 39 03 30
(Délivrance de passeport biométrique)

- 1 - **Plateau de Haye**
Mairie de Quartier
Haut-du-Lièvre
Rue Dominique Louis
Tél. 03 83 98 51 80
● C.C.A.S. : 03 83 98 97 91
(Délivrance de passeport biométrique)

- 2 - **Mairie de Quartier**
Haussonville
40 bis, rue Joseph Laurent
Tél. 03 83 28 68 12
● C.C.A.S. : 03 83 28 23 20
(Délivrance de passeport biométrique)

- 3 - **Mairie de Quartier**
III Maisons
7 bis, rue Edouard Pierson
Tél. 03 83 35 44 93
● C.C.A.S. : 03 83 35 44 93
(Délivrance de passeport biométrique)

- 4 - **Mairie de Quartier**
Beauregard
Centre Cial Sainte-Anne
Terrasse A. Messager
Tél. 03 83 95 13 00
● C.C.A.S. : 03 83 95 13 00

- 5 - **Mairie de Quartier**
Saint-Pierre René II
71, avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 03 83 36 53 53
● C.C.A.S. : 03 83 32 34 72

ville de Nancy,



- 6 - **Mairie de Quartier**
Mon Désert
6, rue de Mon Désert
Tél. 03 83 91 28 40
● C.C.A.S. : 03 83 91 28 40
(Délivrance de passeport biométrique)

- 7 - **Mairie de Quartier**
Rives de Meurthe
10, promenade Emilie du Châtelet
Tél. 03 83 45 48 18
● C.C.A.S. : 03 83 45 48 18
(Délivrance de passeport biométrique)

- 8 - **Mairie de Quartier**
Boudonville
55, rue de la Colline
Tél. 03 83 93 14 00

Hôtel de Ville
place Stanislas :
ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h
sans interruption

Mairies de quartier :
ouvertes du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
(16 h le vendredi)

ville de
Nancy,

Le vélo en Chine : un art de vivre à part entière.



Découverte « L'âne métallique »

500 millions de vélos en Chine !
20 à 25 millions vendus chaque année...
Dans ce pays, la bicyclette sert à tout, cabinet médical ambulant ou restaurant sur roue, atelier de travail, véhicule de déménagement, charrette de maraîcher. Pour explorer cette véritable « sous-culture » dans la culture chinoise,

la Maison du Vélo propose plusieurs animations au mois de mars. Une exposition photographique au nom évocateur : « L'âne métallique ». Des objets liés au vélo chinois. Des projections du film *Beijing Bicycle* où un jeune caissier affronte la jungle urbaine de Pékin. Et des témoignages de Lorrains ayant

parcouru la Chine à vélo. Le programme complet est à consulter sur le site www.chinenancy.org

- Maison du Vélo,
54 rue Charles III, 03 83 48 88 20,
maisonduvelo@grand-nancy.org



Littérature La reine du suspense à Nancy le 3 avril

Elle est mondialement connue, ses best-sellers d'*Un étranger dans la maison* à *J'ai épousé un inconnu* l'ont imposée comme la maîtresse incontestée du suspense psychologique, celle qui tient en haleine ses lecteurs de la première à la dernière page.

L'écrivain américain Patricia Macdonald, de passage en France à l'occasion de la parution du *Poids des mensonges* (Albin Michel) répondra aux questions de Françoise Rossinot dans le cadre des Rencontres du Livre sur la Place. Un entretien exceptionnel le mardi 3 avril à 18h00, Salle Poirel. Entrée gratuite en fonction des places disponibles.

- Rens. : frossinot@mairie-nancy.fr ou Lelivresurlaplace.fr

Patricia Macdonald a publié *Le Poids des mensonges*.

Solidarité

Visites à domicile chez les seniors isolés

Un nouveau service va prochainement être proposé aux Nancéiens de plus de 75 ans : des visites à domicile par des bénévoles spécifiquement formés.

Pour rompre l'isolement, les seniors nancéiens pouvaient compter sur Téléphon'Age (lire ci-dessous). Désormais, ils pourront aussi bénéficier s'ils en font la demande de visites à leur domicile. Sous l'impulsion notamment de sa vice-présidente déléguée, Valérie Rosso-Debord, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville a travaillé en partenariat avec la Croix-Rouge et l'Office nancéien des personnes âgées (ONPA). Objectif : former une petite dizaine de bénévoles. Apprentissage des gestes de premiers secours, exercices de mises en situation, respect du cadre juridique et des droits de la personne âgée... Plusieurs sessions de formation ont déjà eu lieu. D'autres sont programmées en ce début d'année avec l'intervention d'une gérontologue et d'un

ergothérapeute. Car, comme le souligne Marie-Pierre Noyer, responsable du pôle gérontologique du CCAS, « intervenir auprès des personnes âgées, qui plus est à leur domicile, sphère privée et intime, ne s'improvise pas ».

Les bénévoles partageront un moment de convivialité, que ce soit au travers d'une simple conversation, d'un thé ou d'un jeu. Ils pourront aussi accompagner la personne, si elle le souhaite, faire un tour dehors. « Il y a beaucoup de personnes âgées qui ne voient personne de la journée et qui restent tout le temps chez elles. J'ai envie de leur redonner un peu de contact humain, de passer du temps avec elles et pourquoi pas de susciter l'envie de sortir de l'appartement en leur parlant des activités proposées par l'ONPA », assure

Michèle Théate, une bénévole. Agée de 31 ans, Elisa Simaniva, déjà engagée à la Croix-Rouge, s'est elle aussi portée candidate pour ces visites à domicile : « je souhaite que ces personnes ne se sentent pas délaissées, elles ont beaucoup de choses à nous raconter », témoigne cette jeune femme qui a déjà travaillé en maison de retraite.

Une charte d'engagement réciproque sera signée par les deux parties (bénévoles et personnes âgées bénéficiaires) pour contractualiser la relation. Les bénévoles devront présenter systématiquement une carte d'intervenant avec leur photo et le logo des trois partenaires de ce dispositif.

- Renseignements à l'ONPA au 03 83.32 05 40.

Après un entretien de sélection et une formation, Michèle Théate est prête à assurer des visites de convivialité chez des personnes âgées isolées.



• **MédiActeur** : un agent du CCAS se déplace au domicile des plus de 70 ans pour réaliser de menus travaux de bricolage (changer une ampoule, un joint, des rideaux, etc.). Tarifs : de 1,30 à 16 € la demi-heure en fonction des ressources.

• **Téléphon'Age** : un dispositif gratuit pour les plus de 60 ans qui veulent rompre leur isolement en étant contactés régulièrement par téléphone (toutes les semaines, tous les 15 jours...) pour une conversation amicale.

• **Portage des repas à domicile** : un jour par semaine ou sept jours sur sept, les personnes âgées ont la possibilité de se faire livrer un repas chaud et équilibré chez elles. Des menus spécifiques (régime, mouliné, etc.) peuvent être préparés. Tarifs variables en fonction des ressources.

• **Téléassistance** : pour vivre en toute sécurité chez soi grâce à un appareil qui se fixe autour du cou, du poignet ou sous forme de broche et appelle les secours en cas de chute. Fonctionne désormais avec tous les opérateurs téléphoniques.

• Pour plus d'informations sur ces services, téléphoner au 03 83 39 03 48.

Initiative Un chantier en vogue

Il n'est pas toujours facile pour un adolescent de pouvoir financer ses vacances ou ses loisirs. C'est pourquoi le Club Saint Nicolas a proposé à ses jeunes adhérents (entre 14 et 18 ans) de participer à un projet original et novateur soutenu par Chantal Carraro, l'élu délégue à la jeunesse : redonner vie à une barque de 6 mètres de longueur, laissée à l'abandon au port de plaisance, en contrepartie d'un séjour de vacances organisé pour et avec eux. Une fois entièrement rénovée, l'embarcation permettra l'observation de la faune et de la flore du milieu aquatique du canal. Des balades sur la Meurthe pourront également être proposées gracieusement par la Ville durant la saison touristique. Encadrés par des professionnels bénévoles (l'ébéniste d'art François Simonetti et Gilles Rosin, résident plaisancier du port), les adolescents participeront tous les samedis matins à ce travail d'équipe, créatif et épanouissant. « Organisée dans le cadre du label européen Pavillon Bleu 2012 (ndlr : dont le port de plaisance de Nancy bénéficie), cette opération orientée vers le développement durable est également une formidable aventure humaine », souligne Marie-Cécile Perrin, directrice du Club Saint Nicolas.

Les jeunes habitants du quartier Centre-Ville Charles III souhaitant se joindre à l'équipe peuvent s'adresser au Club Saint Nicolas, situé 8, rue Jeannot. Tel. : 03 83 32 94 09.



Si Patricia Gaul est présidente du Cercle de Généalogie de Nancy depuis à peine un an, sa passion pour les histoires de familles ne date pas d'hier...



Napoléon 1^{er},

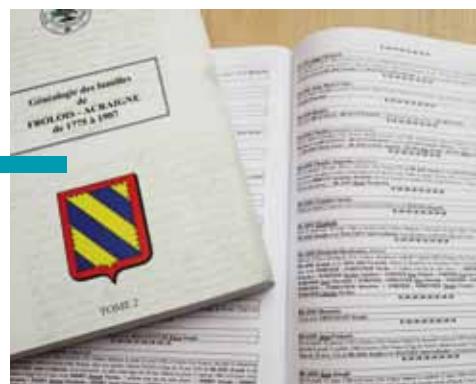
mon « amour de jeunesse » ! Dès l'école, j'ai été fascinée par le personnage. J'ai conservé pour lui un vif intérêt, ne manquant aucune des expositions ou livres lui étant consacrés. J'aurais beaucoup aimé compter un ascendant dans sa lignée... Mais sa généalogie est formelle : ce n'est pas le cas !



Comme beaucoup de généalogistes amateurs, j'avais l'envie originelle de reconstituer mon propre arbre... Il compte, à ce jour, 3925 parents. Parmi lesquels **Joseph Gaul**, mineur, et son frère Camille, communiste assassiné en pleine rue par un anarchiste espagnol et enterré à la fosse commune au son de l'Internationale. Clément Gaul, marié en 1756, est mon plus vieil ancêtre connu ; la piste s'égare ensuite au Luxembourg. Actuellement, c'est la généalogie de mes petits-enfants qui m'occupe à plein temps.



Le local de notre association est situé au sein de la MJC Lillebonne. En tant que présidente, j'ai beaucoup œuvré à rendre le Cercle plus accessible, en créant le site de l'association et en faisant poser une ligne téléphonique avec accès internet... Ce ne fut pas chose facile car le bâtiment est classé monument historique ! A l'avenir, il faudra trouver un local plus grand car le Cercle s'agrandit et compte 253 adhérents.



Les travaux que nous menons sont rendus publics lors de diverses manifestations. En 2011, nous avons été à l'origine d'une exposition à Frolois. En vue de l'événement Renaissance 2013 à Nancy, nous allons mener des recherches relatives aux architectes de la ville au XVI^e siècle. Par ailleurs, nous mettons régulièrement à l'honneur les villages par la remise officielle d'une « reconstitution », livre répertoriant les relevés d'actes d'état civil des familles de la commune, patiemment collectés par nos soins.

- Cercle généalogique de Nancy : www.cgnancy.org, 03 54 12 31 65.



Un MERVEILLEUX HIVER À NANCY



UN EXCEPTIONNEL ENSEMBLE D'ORFÈVRERIE RENAISSANCE

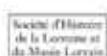
LE TRÉSOR DE POUILLY SUR MEUSE

EXPOSITION

17-12-2011 > 11-03-2012

musée lorrain Nancy

www.nancy.fr



musée lorrain



ville de Nancy



Un défilé de mode au parc de Montaigu, lors de « Jardins de Vie, Jardins de Ville », qui a marqué les esprits : les robes de Julie Leclerc ont un style qui n'appartient qu'à elle (Photo : Fr@nz).

Portrait

Julie Leclerc : avec l'Ecole de Nancy pour source d'inspiration

Quelque part au cœur de la Ville Vieille, l'appartement de Julie Leclerc fleure bon l'authenticité, le travail, la technique et la création. Chutes de tissus, boutons et porte-vêtements occupent le petit espace où le métier a pratiquement pris toute la place.

Fin septembre, la jeune costumière a séduit le jury du concours de créateurs de mode organisé tous les ans par la Communauté urbaine dans le cadre de la fête « Jardins de Vie, Jardins de Ville ». Les juges ont flashé sur ses créations inspirées de l'École de Nancy, notamment cette robe naturaliste, sertie de 280 plumes cousues une à une, spectaculaire travail de petite fée des épingle. « Je me suis plongée dans cet univers végétal, signature de l'Ecole de Nancy. Associé à l'automne, aux couleurs chaudes, aux matières vieillies, ça donne des pièces uniques et inhabituelles ». Le goût et l'audace de cette œuvre lui permettent de décrocher le premier prix, une subvention destinée à sa tirelire « investissements d'avenir ». Six mois plus tard, deux nouvelles machines ont rejoint l'atelier.

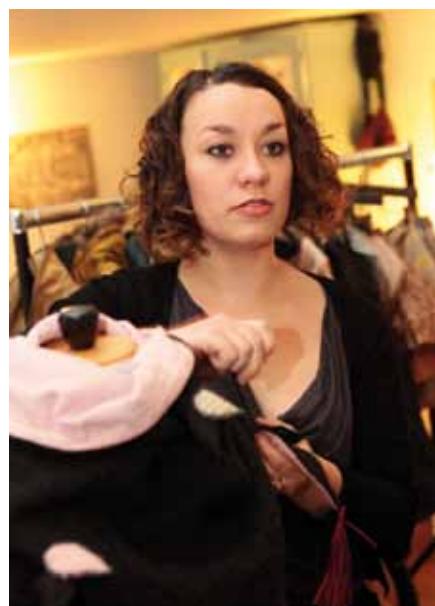
Le Bac après la licence...

A l'écouter parler de son métier, on se dit que le jury a vu juste. Il y a du cœur et de l'engagement dans ce début de parcours un peu... décousu. En 2006, après un bac littéraire et une licence d'art du spectacle à Metz, Julie Leclerc n'hésite pas à prolonger ses vacances dans le sud... « pendant un an, pour intégrer l'équipe des costumiers habilleurs de l'Opéra de Marseille ». Consciente que sa formation n'est pas achevée, elle rentre. Direction Toul pour un BAC Pro artisanat et métiers d'arts. D'aucuns y auraient vu une régression. Elle n'y voit que perfectionnement et pari sur l'avenir.

Le choix sera payant. En 2009, elle obtient le Grand prix Bac Pro de la Société

Industrielle de l'Est. Elle fait son trou, habille des jeunes musiciens locaux pour des clips. Puis des comédiens, à Paris, dans l'un des innombrables petits théâtres de la capitale. Début 2012, elle gère la garde robe d'une pièce de théâtre en tournée dans le sud, « entre Bastia et Toulouse ».

La précarité, consubstantielle au métier d'artiste, est encore là. Le bénévolat n'est jamais très loin, les petits cachets et les productions dans le froid non plus. Pourtant, dans sa cuisine, elle conclut d'elle-même ce tour d'horizon de début de carrière : « certains jours, il m'arrive de me lever, de travailler, et de ne relever la tête de mes brouillons qu'à 21h ». Passion, patience, travail : tout est bien qui ira bien.



Nature Les plantes dans tous leurs états

Jusqu'à la fin du mois de mars, la Maison de la Nature située dans le Parc Sainte-Marie vous propose un parcours à la découverte des plantes et de leurs usages. Qu'il s'agisse de se nourrir, de se soigner, de se chauffer, de s'abriter ou encore de fabriquer des vêtements, l'homme a toujours su tirer parti des ressources végétales à sa disposition. Cette exposition présente ainsi la diversité des rôles que jouent les plantes dans nos vies quotidiennes, qu'elles soient alimentaires, médicinales ou ornementales. Le parcours débute avec la naissance de l'agriculture. On apprend qu'après avoir pratiqué la cueillette, les hommes développent les premières cultures il y a 10 000 ans. Céréales, féculents, légumes, fruits, plantes aromatiques et condimentaires ou encore stimulants et épices n'auront plus de secrets pour vous grâce aux panneaux illustrés ainsi qu'aux vitrines présentant de nombreuses espèces. Les plus jeunes découvriront le cheminement du produit brut au produit fini, d'un grain de blé jusqu'à la fabrication du pain. Les plantes médicinales, dont les principes actifs sont plus ou moins puissants, sont également à l'honneur, comme les racines de sureau utilisées en médecine chinoise contre les fractures ou encore le pavot connu depuis des millénaires. L'exposition s'intéresse enfin aux plantes textiles, le lin et le chanvre par exemple, ainsi qu'à la garance, l'indigo ou le safran utilisés pour teindre les vêtements.

- « Du bon usage des plantes », du mercredi au dimanche (sauf jours fériés) de 14 à 17h à la Maison de la Nature, Parc Sainte Marie. Entrée libre.

Mode de garde : avez-vous pensé à la crèche familiale ?

En conjuguant environnement familial et activités de socialisation, la crèche familiale représente un mode de garde avantageux à plus d'un titre. Zoom sur ce dispositif original.

La crèche familiale de la Ville de Nancy fédère 44 assistantes maternelles qui accueillent à leur domicile 120 enfants. Du lundi au vendredi, les enfants bénéficient d'une prise en charge conforme à leurs besoins et dans le strict respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Employées par le Centre communal d'action sociale de la Ville (CCAS), les assistantes maternelles n'entretiennent aucune relation financière ou administrative avec les familles. Elles peuvent ainsi se consacrer pleinement à l'éveil des enfants. Un point positif pour Corinne Colson, assistante maternelle. « *Ne pas devoir parler argent avec les parents et la sécurité financière de ce système sont très appréciables* », explique-t-elle.

Favoriser la socialisation

« *En intégrant la crèche familiale, je suis beaucoup moins isolée qu'auparavant* », ajoute Corinne Colson. En plus de sorties ponctuelles, chaque semaine sont organisés des « jardins d'enfants ». L'occasion de se rassembler autour d'activités comme le chant, la cuisine ou la danse et ainsi de favoriser la socialisation des enfants. Les tout-petits participent, quant à eux, à des « jardins découverte ».



L'avis d'une maman

Laurence G., maman d'une petite Louise de 13 mois : « *J'ai fait le choix pour ma fille d'une structure familiale où l'assistante maternelle ne s'occupe que de trois enfants. Le CCAS fournit l'ensemble du matériel, du lit aux jeux qui évoluent avec l'âge. Autre avantage non négligeable, la crèche familiale s'engage en cas d'indisponibilité de votre « nounou », lors des congés par exemple, à trouver une autre assistante maternelle à proximité de votre domicile* ».



- Inscriptions auprès du service crèche familiale.
Tél. : 03 83 17 41 10.

